**Contrat d'engagement « Fraises Bio » SAISON 2023**

**entre l'adhérent du Panier Marseillais de la PLAINE DU MONT**

**et**

**Loïc Péré 199, chemin de Charenton 30800 St Gilles**

Loïc Péré, producteur, s'engage :

* **à livrer les fraises** de sa production une fois par semaine, pendant 4 semaines à partir de Mercredi 29 MARS 2023 au lieu et à l'heure de distribution de votre panier de légumes (dans la limite de sa production et donc des conditions climatiques).

**Le prix est de  4,50 € pour une barquettes 250 g**

L'adhérent :

Nom Prénom

Email Tel

s’engage

* à commander un minimum de DEUX BARQUETTES pendant la durée du contrat soit 4 semaines
* à régler en un seul chèque à l’ordre de Loïc PÉRÉ le montant total de la commande à remettre lors de la première distribution
* à venir retirer les fruits commandés pendant la distribution des légumes, à la date prévue. Les commandes « oubliées » ne sont ni remplacées, ni remboursées.

Au cours de ce contrat, il vous sera possible de commander des barquettes supplémentaires avant le lundi et régler le montant de chaque supplément par chèque au moment de la distribution.

Référente :

Monique DELORD ; [delord.monique@gmail.com](mailto:delord.monique@gmail.com) ; 06.08.68.01.02

Bon de commande : REMPLIR LE TABLEAU / CALCUL AUTOMATIQUE



Contrat et bon de commande à compléter et à retourner par mail avant lundi soir à la référente [delord.monique@gmail.com](mailto:delord.monique@gmail.com)

Date

Signature de l'adhérent Signature du producteur

(L’envoi par mail vaut signature)

